



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, le 4 juillet 2023

CNR appelle à la prudence sur les bords du fleuve Rhône durant la période estivale

CNR a lancé le 30 juin dernier la 27^e édition de sa campagne estivale d'information et de sensibilisation tous publics sur les risques encourus aux abords de ses barrages et centrales hydroélectriques sur le Rhône. Cette année encore, la campagne « Prudence » s'inscrit dans une période de forte fréquentation des berges du fleuve en raison de son cadre agréable et des chaleurs estivales annoncées. En tant que concessionnaire du Rhône, CNR rappelle les consignes essentielles à adopter pour la sécurité de tous et s'appuie pour cela sur ses chargés de prévention qui sillonnent tout l'été les bords du Rhône.

Informez sur les risques liés à l'activité des centrales hydroélectriques et barrages

CNR a toujours fait de la sécurité aux abords du fleuve et de ses aménagements une priorité. A l'image des éditions précédentes, la campagne de prévention 2023 s'adresse à tous les publics et usagers du fleuve : pêcheurs, touristes, usagers de la ViaRhôna, structures de loisirs. Elle vise à garantir la sécurité des zones situées à proximité des 19 barrages et centrales hydroélectriques de CNR qui fournissent 25 % de l'hydroélectricité en France.

En cette période estivale de forte affluence sur les berges, CNR rappelle ses messages de prudence :

- Même par beau temps, l'eau du Rhône peut monter très vite et recouvrir les îles et bancs de gravier
- Pour une meilleure sécurité, restez sur les berges : ne vous aventurez pas dans le lit du Rhône
- Surveillez particulièrement les enfants au bord de l'eau car ils sont moins conscients du danger
- Dès que l'eau monte, rejoignez immédiatement les berges, n'attendez pas
- Respectez la signalisation aux abords du fleuve

Cette année encore, la campagne met en scène la mascotte « Louloute la loutre », pour appeler tout un chacun à faire preuve de prudence : « **Savez-vous quelle est la meilleure façon de profiter du bord du Rhône ? Avec prudence bien sûr !** ».

Cette campagne complète les 500 panneaux installés toute l'année le long des berges. Elle est menée en partenariat avec les territoires de la vallée du Rhône et tous les acteurs concernés (préfectures, associations, collectivités locales, offices de tourisme, lieux de loisirs, écoles).

Contacts presse :

Béatrice Ailloud - 06 07 27 46 07 - b.ailloud@cnr.tm.fr

Romain Jacquet - 06 74 79 10 00 - r.jacquet@cnr.tm.fr

Des chargés de prévention pour informer les riverains

CNR recrute et forme chaque année une dizaine de chargés de prévention qui sillonne les berges, les bases de loisirs et campings pour aller à la rencontre des vacanciers et riverains, afin de les informer sur les dangers potentiels. Les 13 chargés de prévention recrutés cette année ont démarré le 1^{er} juillet leurs actions de sensibilisation itinérante.

Retrouvez la présentation détaillée de leurs missions à travers cette vidéo : https://www.youtube.com/watch?v=kj9Xbfn_xwl.

Quels sont les risques encourus par les usagers ?

En période normale d'exploitation, grâce au barrage, l'eau emprunte un canal d'amenée pour être turbinée par la centrale hydroélectrique, avant de rejoindre le cours naturel du fleuve - le Vieux Rhône - par un canal de fuite à l'aval de la centrale. Des variations fréquentes du niveau d'eau se produisent, de manière lente et d'amplitudes modérées, même en période de faible débit. Il faut toujours rester prudent dans ces secteurs. Les panneaux jaunes sont là pour le rappeler.

Parfois, il arrive que les turbines soient arrêtées ou que le débit dépasse la capacité de turbinage de la centrale hydroélectrique. Le barrage s'ouvre alors pour que l'eau transite par le lit naturel du Rhône. Le débit au barrage augmente par paliers successifs pour alerter les personnes présentes dans le lit du fleuve. C'est là que le niveau d'eau et la vitesse du courant peuvent s'élever de manière importante : en 45 minutes, le niveau d'eau peut augmenter d'1m90. Les personnes présentes sur les bancs de gravier, les îlots ou encore les seuils, sont alors menacées.

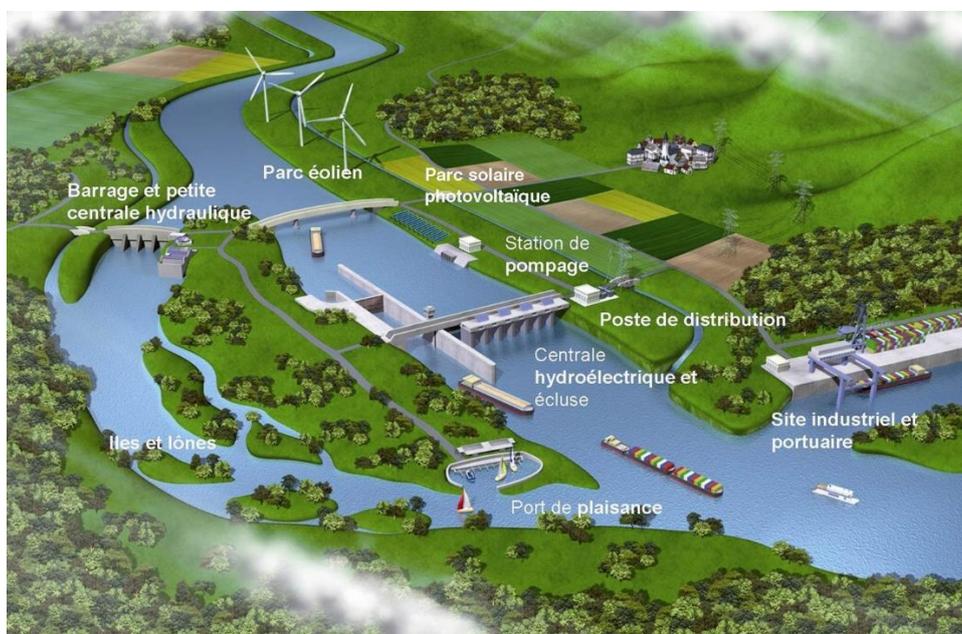


Schéma d'un aménagement type sur le Rhône

Contacts presse :

Béatrice Ailloud - 06 07 27 46 07 - b.ailloud@cnr.tm.fr

Romain Jacquet - 06 74 79 10 00 - r.jacquet@cnr.tm.fr

Les supports et dispositifs de communication déployés par CNR

De nombreux supports et dispositifs de prévention sont réalisés par CNR pour informer les usagers, notamment :

- **Un dépliant** traduit en 5 langues
- **Des affiches dans les lieux touristiques**
- Un **site internet dédié et traduit en 5 langues**, qui invite, à travers plusieurs animations, à mieux comprendre les enjeux de sécurité et à tester ses connaissances
- **Deux motion design pédagogiques**, disponibles sur le site internet et les réseaux sociaux de CNR expliquent le fonctionnement des ouvrages et appellent à la prudence en cas d'ouverture des barrages ; <https://www.cnr.tm.fr/vigilance-au-bord-du-rhone-les-conseils-de-louloute-la-loutre/>
- La présence d'un **QR code** sur l'ensemble des supports de communication permet de se connecter immédiatement et facilement au site Internet de la campagne pour avoir plus d'informations
- **Une campagne SMS géolocalisée** pour informer et appeler à la vigilance les usagers du Rhône en temps réel
- **Des jeux et goodies** distribués directement sur les berges

À propos de CNR

CNR (Compagnie Nationale du Rhône) est le 1er producteur français d'électricité 100 % renouvelable avec une puissance installée de 4 000 MW. Elle transforme l'énergie de l'eau du Rhône dont elle détient la concession depuis 1934 et valorise l'énergie du vent et du soleil avec 115 parcs éoliens et photovoltaïques sur le territoire national. Cette activité d'énergéticien lui permet de financer le développement de ses deux autres missions historiques – la gestion de la navigation et le développement du transport fluvial, l'irrigation des terres agricoles – et ses missions d'intérêt général (Plans 5Rhône). CNR est la seule société anonyme d'intérêt général en France. Son capital est majoritairement public (183 collectivités locales et établissements publics, Caisse des Dépôts) avec ENGIE comme actionnaire industriel de référence. La loi Aménagement du Rhône du 28 février 2022 a prolongé la concession de CNR jusqu'en 2041.

Contacts presse :

Béatrice Ailloud - 06 07 27 46 07 - b.ailloud@cnr.tm.fr

Romain Jacquet - 06 74 79 10 00 - r.jacquet@cnr.tm.fr